

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, Le Cinq Septembre à 20 Heures 30,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Genouillé s'est réuni en session ordinaire, sous la  
présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

Convocation : 27 août 2024

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	8
Excusés	5

**Présents** : BRETON Marc, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe,  
MORIN Jacques, MORISSET Florian, VALETTE Jean-Guy.

**Excusés** : BOLLE Marie-Claire, MASSON Dany, TEXERAUD Patrice, CHAUVEAU Philippe, NIQUET  
Sandra.

**Secrétaire de séance** : MORISSET Florian

---

**DÉLIBÉRATION N°2024-41 – Cession d'une partie de parcelle**

---

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande d'achat de terrain communal formulée  
par Monsieur VIGNAUD Nicolas, résidant à la Garde 86250 GENOUILLE;  
Cette demande concerne une partie de la parcelle cadastrée ZL numéro 5 « Les Grands Champs »  
d'une contenance totale de 3ha05a58ca située à proximité du stade et l'atelier municipal.  
Cette vente de terrain communal permettrait à M. Vignaud Nicolas de réaliser son projet de  
stockage de bois et activité de transformation du bois de chauffage.

Après échange et délibération, le conseil municipal par 7 voix pour, 1 voix d'abstention

- Valide la vente de ce terrain communal,
- Fixe le prix de cession à 1 euro le m<sup>2</sup>.
- Précise que
  - la surface objet du projet sera d'environ 14 700 m<sup>2</sup> et sera cadastrée par partage de la  
parcelle existante ZL 05,
  - les frais de bornage seront pris en charge par la commune,
  - les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance  
Florian MORISSET

**AR Prefecture**

086-218601045-20240905-D41\_2024-DE  
Reçu le 11/09/2024

Pour extrait conforme au registre,  
A Genouillé, le 6 septembre 2024  
Le Maire,  
Jean-Guy VALETTE

